

C 448

NOUVEAU CAS DE MYIASE CUTANÉE
FURONCULEUSE PAR **CORDYLOBIA**
ANTHROPOPHAGA (BLANCH.) (Dipt. Calliphoridae)
EN BELGIQUE

par M. LECLERCQ

Il s'agit d'un enfant zaïrois, couvert de pustules cutanées, hospitalisé dans une clinique pédiatrique à Mons en février 1980. Il avait séjourné antérieurement au Zaïre et c'est à son arrivée dans notre pays que les multiples lésions se sont développées sur son corps. Les larves extraites correspondent à *Cordylobia anthropophaga* (BLANCHARD), stade 2.

C'est le second cas en Belgique que nous publions (*Revue Médicale de Liège*, 1966, XXI : 12-13).

Cette mouche est exclusivement africaine. La femelle pond de 300 à 500 œufs sur des surfaces sèches (sable ou linges) imbibées d'urine ou d'excréments. Les larves éclosent après 1 à 3 jours et peuvent rester à jeun environ 9 à 15 jours. Elles rampent jusqu'à un hôte favorable (animal ou homme) et pénètrent directement dans la peau. Le développement s'effectue durant une huitaine de jours. La pupaison a lieu dans le sol et les mouches apparaissent 10 à 11 jours après.

Il n'existe pas d'autre attitude thérapeutique que d'attendre et d'extraire les larves au moment opportun. Toute application de pommade ou d'antiseptique sur de telles pustules tue la larve et provoque des furoncles qu'il faut éviter.

Le Dr A. FAÏN signale que l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers a déjà été consulté plusieurs fois pour des cas de myiase de ce type en Belgique. Il rappelle qu'il s'agit de ce que l'on appelle communément le « Ver du Cayor ».
